

NOTICE D'INSTRUCTIONS

REMORQUES POUR MICROTRACTEURS

BASCULANTE ARRIERE HYDRAULIQUE

TYPE 23

***A LIRE ATTENTIVEMENT
AVANT D'UTILISER LA REMORQUE***

VERT SERVICE SA
Rue de Nazaeth 10
B 4651 HERVE-BATTICE
☎ 087/67.89.48 - 📠 087/660.775

SOMMAIRE

1 - CARACTERISTIQUES

- 1.1 - Dimensions et masse de la remorque
- 1.2 - Conditions de stockage

2 - MISE EN SERVICE

- 2.1 - Attelage
- 2.2 - Recommandations importantes

3 - DESCRIPTION - FONCTIONNEMENT

- 3.1 - Utilisations prévues de la remorque
- 3.2 - Densité de certains produits
- 3.3 - Copies des documents attestant la conformité de la remorque aux réglementations

4 - UTILISATION

- 4.1 - Fonction des organes de service
- 4.2 - Informations sur les risques résiduels
- 4.3 - Pannes éventuelles

5 - MAINTENANCE

- 5.1 - Avant chaque utilisation
- 5.2 - Tous les mois
- 5.3 - Tous les 6 mois
- 5.4 - Autres Opérations

6 - CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

1 . CARACTERISTIQUES

1.1 Dimensions et Masse de la Remorque

Caracteristiques et Masse du Modele Concerné

TYPE	PV KGS	CU KGS	LARGEUR MAXIMUM	BASCUL	RIDELLES DEMONTA	FREIN	ATELA. DEMONT	ECLAIR AGE
23	205	1000	1 300	Manuel	oui	oui	non	non

La masse est également indiquée sur la plaque constructeur (longeron droit de la remorque).

1.2 Conditions de stockage :

Les remorques doivent être stockées sur une surface plane stabilisée, et cela dans les conditions suivantes :

- Frein de parking de la remorque serré.
- Remorque à vide sur béquille prévue à cet effet.
- Liaison (flexible hydraulique) remise de façon à ne pas se détériorer à cause du contact avec le sol.

2. MISE EN SERVICE

2.1 Attelage

- Pour Microtracteur : chape trou diamètre maxi 32.

A l'aide de la béquille simple télescopique, lever l'attelage de la remorque à une hauteur suffisante pour atteler au microtracteur.

Descendre le timon d'attelage jusqu'à ce que l'anneau se positionne correctement sur le piton et en appui sur le bâti de l'attelage. Dans le cas des anneaux tournants, prenez garde au ripages.

- Verrouiller l'attelage du tracteur
- Si l'attelage tracteur est une chape ou un crochet, vérifier que l'anneau de la remorque puisse pivoter librement avec un minimum de jeu pour éviter les à coups et l'usure prématurée de l'anneau.
- Relever la béquille et la maintenir en position haute au moyen de la broche et de la goupille après attelage de la remorque.

IMPORTANT :



Le type de remorque doit être utilisé uniquement derrière les machines pré-citées et également sur des chemins ou propriétés privées.
Pour route, il est obligatoire d'avoir l'éclairage.

2.2 Raccordement aux sources d'énergie

- Flexible de bennage : (pression maxi 180 bars)

2.3 Recommandations Importantes

- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement des freins.
- Resserrer les écrous des roues 20 h après la mise en route, ensuite périodiquement (à surveiller particulièrement après un changement de roue). Cette recommandation fait l'objet d'un avertissement apposé sur la remorque.
- Ne jamais monter sur la flèche ni sur la plate forme lorsque le véhicule est en fonctionnement, c'est à dire quand l'ensemble tracteur/remorque roule ou en phase de bennage.
- Ne jamais se placer sous la caisse quand elle est relevée.
- Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de bennage.

Ne procéder à des opérations de réglage ou d'entretien qu'après s'être assuré de la mise en place de l'étau destiné à retenir la caisse en position levée. L'étau de soutien articulé à sa partie inférieure sur le châssis par un axe est replié sur ce même châssis. Il suffit de relever et mettre l'étau en position d'appui sur une traverse du plateau pour assurer la sécurité.

- En manipulant la porte ou les ridelles, prendre garde de ne pas se coincer les doigts.

- Penser à relever la béquille et la maintenir en position haute à l'aide de la broche après attelage de la remorque au microtracteur.



DEBRANCHER LE FLEXIBLE AVANT DE DETELER LA REMORQUE AFIN D'EVITER EN PARTICULIER L'ARRACHEMENT DE L'EMBOUT ET LA DETERIORATION DU FLEXIBLE.

- Après usage la valve et le flexible doivent être fixés sur le bouchon soudé sur l'avant de la flèche.

3. DESCRIPTION - FONCTIONNEMENT

REMORQUE MODELE :

TYPE :

A remplir par l'utilisateur.

3.1 Dispositifs de protection

- Le vérin de bennage est équipé d'un clapet parachute qui, en cas de rupture accidentelle du flexible, ralentit la chute de la caisse.
- Un étau articulé de sécurité fixé sur le châssis, maintient la benne en position haute pour opérations de réglage et d'entretien.

3.2 Utilisations de la remorque

Dans la limite d'un chargement n'excédant pas la charge utile du véhicule, vous pouvez transporter :

a) des produits en vrac.

- Faire très attention aux Volumes et Poids transportés en fonction des produits dont les poids spécifiques sont très variables et peuvent provoquer des surcharges excessives.

Ne pas respecter ce conseil revient à s'exposer à des risques qui peuvent avoir des conséquences coûteuses.

A ce titre, le tableau de densité ci-après de certains produits vous permettra de mieux vous en rendre compte.

3.2 Densité de certains produits

TABLEAU DE DENSITE DES PRINCIPAUX PRODUITS
SUSCEPTIBLES D'ETRE TRANSPORTE.

AVOINE	520 kgs/m3	MACHEFER	720
BETTERAVE	700 à 900 kgs/m3	TERRE HUMIDE	1 260
BLE	770 kgs/m3	BOUE	1 800
MAIS	720 kgs/m3	GRAVIER	1800
ORGE	650 kgs/m3	PIERRES CASSEES	1 560
POMMES DE TERRE	900 kgs/m3	SABLE SEC	1 500
BOIS	460 à 770 kgs/m3	SABLE MOUILLE	1 920
FUMIER	500 à 800 kgs/m3	BETON HUMIDE	2 400

3.3 Documents attestant la conformité de la Remorque aux réglementations

Votre remorque vous est livrée avec les documents suivants

- Déclaration CE de Conformité
- Notice d'instructions

4. UTILISATION DE LA REMORQUE

4.1 Fonction des organes de service

Levier de Frein : sert à actionner le câble reliant l'essieu afin de freiner la remorque à l'arrêt et également comme frein de route relié au tracteur par une corde d'une charge de rupture d'environ 100 kgs qui relie le levier de frein à un point fixe du tracteur. .

En cas de rupture d'attelage, la traction sur la corde transmise au levier de frein se répercute à la timonerie et à pour effet de bloquer les roues de la remorque jusqu'à son arrêt total ce qui entraîne à son tour la rupture de la corde.

La sécurité est ainsi assurée en cas de rupture d'attelage.

- Béquille : sert à maintenir la remorque en position horizontale afin d'en faciliter l'attelage.

4.2 Informations sur les risques résiduels

L'opération de bennage ne doit s'effectuer que dans les conditions suivantes :

- La remorque attelée au microtracteur
- Le terrain plat et stabilisé



Aucune personne ne doit se trouver dans la zone de bennage ni à proximité de la remorque.

L'utilisateur doit prendre garde aux dangers qui peuvent se produire lorsque la remorque roule avec la benne en position levée.

L'étai articulé de sécurité fixé sur le châssis doit être impérativement utilisé pour maintenir la benne en position haute lors des opérations de réglage et d'entretien.

OBLIGATION D'ARRETER LE MOTEUR DU MICROTRACTEUR AVANT TOUTE INTERVENTION. .

4.3 Informations sur les pannes éventuelles

Le clapet parachute de sécurité du vérin de bennage peut être endommagé par l'utilisation abusive du bennage par à coups.
Dans ce cas, il faut changer le clapet parachute.

Adressez vous à votre Concessionnaire ou Agent

L'utilisateur peut effectuer les opérations suivantes :

- Changer les ampoules des feux de signalisation

Changer une roue en cas de crevaison

La procédure est la suivante :

Positionner la remorque sur un sol horizontal résistant et stable.

Si nécessaire, au bord d'une route, bien signaler votre présence (feux de détresse)

Actionner le frein à main de la remorque, passer une vitesse au tracteur.

Débloquer les écrous des roues.

Avec l'aide d'un cric suffisamment dimensionné pour la charge de la remorque, lever la remorque.

Changer la roue défectueuse par une roue équivalente en bon état

Serrer les écrous

Descendre le cric

Roues au sol, bloquer les écrous.

Vérifier le serrage des écrous après quelques kilomètres.

Différents cas de difficultés pour basculer la benne.

- Le plateau ne monte pas :

Les deux demies valves de jonction sont insuffisamment bloquées.

Le serrage doit se faire manuellement.

La remorque est trop chargée ou le chargement est mal réparti en principe trop à l'avant.

Le clapet de sécurité à l'intérieur du relevage est déréglé.

La pompe de votre relevage est usagée et ne donne plus la pression nécessaire.

Dans ces cas, consultez un réparateur agréé qui fera le nécessaire pour obtenir la pression suffisante pour basculer la remorque à pleine charge.

- Le plateau monte mais s'arrête en cours de basculement :

C'est en général parce qu'il manque d'huile. Il peut arriver également qu'il reste de l'air dans le circuit d'huile.

Cet air se place en haut du vérin et gêne son bon fonctionnement.

Dans ce cas et pour les autres pannes, consulter un réparateur agréé.

5. MAINTENANCE

5.1 Avant chaque utilisation :

- Vérifier et gonfler le cas échéant, les pneumatiques suivant les valeurs indiquées (voir tableau page 10)
- Vérifier le bon fonctionnement du système freinage.

5.2 Au cours de l'utilisation :

- Vérifier le bon état du circuit hydraulique (benriage):

5.3 Tous les mois :

- Vérifier le blocage des roues (un mauvais serrage peut entraîner la destruction de la jante et du moyeu de roue)
Un avertissement est apposé **sur la** remorque au dessus des roues.



- Nettoyer soigneusement la remorque au jet d'eau.

En cas d'utilisation d'un nettoyeur à pression, limiter celle-ci ainsi que la température.

De plus, les détergents sont fortement déconseillés (risque de détérioration des joints de certains composants).

5.4 Tous les 6 mois :

Tous les 6 mois, remplir les moyeux de graisse référence Polyser/Grade 2 en démontant simplement le bouchon de l'essieu.

5.5 Autres Opérations :

Les opérations concernant le vérin, les essieux et les circuits hydrauliques doivent être effectuées par un spécialiste.

REMORQUES MICROTRACTEURS (Vitesse Maxi 20 kms/heure)

ROUES	TROUS	HAUTEUR	LARGEUR	CHARGE MAXI PAR ESSIEU	PRESSION
145/13 RECHAPES	4	566	145	1150	2,8
155/13 RECHAPES	4	578	157	1310	3

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

La date de facturation à l'acheteur et le retour du bulletin de livraison et de garantie par les soins du revendeur à notre société après la signature du vendeur et de l'acheteur feront foi de la livraison du matériel.

La garantie est limitée au remboursement ou à la réparation des pièces qui auront été reconnues défectueuses, en matière ou en usinage, en notre usine par notre Service Technique.

CLAUSES SPECIALES DE GARANTIE

Les pneus et accessoires entrant dans la fabrication mais qui ne sont pas de notre fabrication : roues, vérins, essieux, transmissions, etc ne sont pas couvertes par notre garantie mais par la garantie du fabricant respectif.

La garantie s'entend uniquement sur la fourniture des pièces défectueuses. Les pièces présumées défectueuses sont à retourner à l'adresse de la Société à fin d'expertise.

Les frais de transport consécutifs au retour de ces pièces sont à la charge de l'expéditeur.

En aucun cas, notre responsabilité ne peut être engagée en raison d'accident de personne résultant d'un vice de construction ou de matière ni aux conséquences de l'immobilisation de la machine : perte de récolte, etc.

Lors du transport et de manutention d'un transporteur quelqu'il soit, notre Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages subis par la machine ou ses accessoires.

Les machines, pièces de machines ou accessoires voyagent aux risques et périls des destinataires.

Les pièces d'usure (dents des hérissons, etc) ne sont pas couvertes par la garantie.

La garantie ne peut être conservée :

- 1) Après modification, transformation ou réparation effectuées en dehors de nos ateliers ou de ceux de nos concessionnaires.
- 2) Lorsque les avaries sont la conséquence d'une surcharge même occasionnelle ou de la détérioration de la machine due à un corps étranger, pierres, etc.

La décision prise par la Société quelque soit l'objet du recours en garantie est définitive et irrévocable.

L'acheteur s'engage à accepter cette décision aussi bien en ce qui concerne la défectuosité ou la réparation des pièces incriminées.